

Le 17 mars 2020, communiqué n°2

Communiqué concernant les Services Municipaux

En raison de l'épidémie de Coronavirus Covid-19, et suite aux mesures de confinement annoncées le 16 mars par le Président de la République et le Ministre de l'Intérieur, la commune prend les mesures suivantes à compter du 17 mars 2020 midi, et jusqu'à nouvel ordre.

Accueil Mairie :

Un accueil Téléphonique sera assuré sur les horaires habituels

du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h30-16h30

Samedi : fermeture

Coordonnées de l'accueil Mairie / Téléphone 04 76 11 12 50

pour toute urgence merci d'adresser mail à l'adresse : accueil@mairie-bourgdoisans.fr

Personnes vulnérables :

Les habitants recensés dans la liste des personnes vulnérables, seront appelés une fois par semaine par un agent communal. Un plan de veille se met en place sur le modèle du Plan Canicule.

Services assurés :

La commune met en place un plan de continuité des Services Publics minimum :

- Gestion des décès, sur rendez-vous
- Distribution de l'eau potable
- Sécurité incendie
- Hygiène publique et propreté urbaine
- Sécurité publique des personnes et des biens

RAPPEL : Les parents soignants mobilisés par la crise sanitaire, doivent se faire connaître auprès des directrices d'école. La commune les accompagnera par la mise en place des services périscolaires nécessaires

- garde le matin et le soir
- surveillance du repas froid (fourni par les parents)

Ces éléments seront mis à jour en fonction de l'évolution de la situation.

Nous vous invitons à consulter nos informations régulièrement.